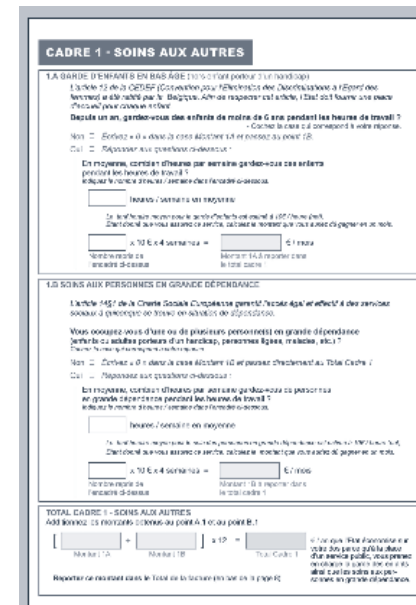




“ Lorsque l’on parle de travail non rémunéré, l’idée qui émerge souvent, est que l’on veut revendiquer une rémunération pour ce travail alors qu’il s’agit simplement d’un vocable de comptabilité nationale par opposition au travail de l’économie marchande. C’est parce que ce travail ne donne pas lieu à des flux monétaires qu’il est appelé ainsi. Ce qui est important pour le travail non rémunéré, c’est de le reconnaître et de le valoriser et que les politiques publiques le prennent en compte. [...] Il ne s’agit pas de réclamer des paiements pour votre femme qui vous fait la cuisine. Ce n’est pas là la question, le débat est plus profond que cela”. Interview de Barbara Ky

Faut-il le rémunérer?



🔗 [Ecouter l'interview de Barbara Ky dans le Faso.net](#)

Un sujet de discordance au sein des mouvements féministes

Pourtant, les différents courants féministes, s'ils s'accordent sur l'importance de reconnaître et valoriser symboliquement le travail non rémunéré, sont loin d'être unanimes concernant sa rémunération. La controverse a été vive dès les débuts du mouvement *Wages for housework* (Toupin, 2014 ; *Travail, genre et sociétés*, 2021). Les opposant-e-s y voient un **facteur de naturalisation des rôles sociaux** présentant le risque de confiner les femmes au foyer et d'importer les rapports de domination salariaux au sein de la famille. En France, la politique nataliste glorifiant la mère au foyer mise en place en 1939 avec l'Allocation de

➔ [D'où vient-il ?](#)

mère au foyer devenue l'Allocation de salaire unique sous le gouvernement Vichy a agi comme repoussoir. Ils et elles dénoncent également le risque de marchandisation et la conception purement utilitariste de la sphère privée et domestique d'autant plus que les évaluations monétaires du travail de soin non rémunéré généralement basées sur le SMIC horaire aboutissent à sa déconsidération. A ces arguments se sont ajoutés des questionnements sur le qui doit payer et comment. Pour la féministe française, Christine Delphy, le premier bénéficiaire du travail de soin non rémunéré est l'homme et non le capitalisme. A ce titre, ce n'est pas à la société ou à l'Etat de le prendre en charge :

“ La rémunération du travail domestique, c'était la position italienne [...]. Je ne comprends même pas le fond de cette proposition. Qui rémunérerait ce travail ? L'État comme représentant du capital ? Mais d'abord, l'État n'est pas le représentant du capital même s'il le soutient. [...] Et puis l'idée que le travail domestique profite au capitalisme n'a pas de raison d'être. Ce n'est pas le capitalisme qui profite du travail domestique, ce sont les hommes. Alors, oui, si quelqu'un doit payer ce travail, ce sont les hommes. [...] mais pour pouvoir dire qu'ils devraient payer, il faudrait déjà arriver à prouver que ce sont les hommes qui en profitent. Et pour l'instant, on est loin de cela. ”

Travail, genre et sociétés, 2021, Christine Delphy, p.185

Même Silvia Federici, une des fondatrices du mouvement *Wages for Housework* n'est pas favorable à une rémunération directe du travail domestique. Federici explique ainsi que le mouvement n'a jamais fait du slogan « Un salaire contre le travail ménager » une revendication syndicale (*Travail, genre et société*, 2021, S. Federici) ce que confirme

Louise Toupin à la lecture des documents produits par le Collectif féministe international (Toupin, 2014). Il s'agissait de rendre visible le travail de reproduction sociale et de politiser le travail ménager en montrant en quoi le capitalisme avait présidé à l'émergence « d'un nouvel ordre patriarcal » basé sur l'exploitation du travail des femmes. Pour elles, la stratégie adoptée par la majorité du mouvement féministe (au Nord) à savoir lutter pour l'accès au marché du travail pour les femmes et le partage des tâches au sein du couple revenait à “sauter par-dessus la cuisine” et ignorer les rapports de domination au sein de la cellule familiale. “Nous avons critiqué le postulat selon lequel la lutte des classes n'existe pas à la maison” indique Silvia Federici (*Travail, genre et sociétés*, 2021).

Rémunération : une mise en danger des agricultures familiales ?

Il s'agit donc d'introduire une rupture avec un discours ne voyant dans les relations familiales que des rapports altruistes et solidaires. Or, cette vision interroge le fonctionnement des agricultures familiales dont l'équilibre économique repose sur l'auto-exploitation de sa main d'œuvre (Mechali, Treyer, 2015) et en particulier sur le sur-travail des femmes. Hélène Guétat-Bernard reconnaît ainsi que :

“ D'un point de vue strictement économique, il peut sembler légitime de se demander si un alignement des droits entre femmes et hommes dans la sphère domestique n'aura pas des conséquences sur la capacité des agricultures familiales à remplir toutes leurs fonctions économiques, sociales et environnementales. La question des changements familiaux combinés aux changements productifs est encore insuffisamment théori-

→ La protection sociale est-elle la solution ?

→ D'où vient-il ?

sée, alors même qu'il s'agit de débattre de l'évolution d'un modèle productif agricole orienté vers l'utilisation d'une main-d'œuvre familiale. ”

(Guétat-Bernard, 2014)

Une reconnaissance oubliée ?

Pour Isabelle Droy et Jean Etienne Bidoux, l'absence de reconnaissance du travail des femmes n'a pas toujours eu cours. Les Sereer au Sénégal accordaient, par exemple, une grande valeur au travail de la terre et reconnaissaient la contribution des femmes comme le reflétait l'expression couramment utilisée la "sueur de la cuisinière". Au-delà de cette reconnaissance symbolique, les femmes Sereer au Sénégal étaient rémunérées par leur mari sous forme de mil pour le travail accompli dans leurs champs d'arachides ou de riz. Elles pilaient et vendaient ensuite le mil ce qui leur rapportait un revenu dont elle gardait le contrôle et qu'elle pouvait envoyer à leur frère aîné pour une accumulation dans leur lignage. La situation a évolué aujourd'hui sous l'influence des transformations économiques, socio-culturelles et religieuses et les femmes ont perdu une partie de leur autonomie budgétaire qu'elles avaient jusqu'aux années 1970.

Droy, Bidoux, 2022

Mais plutôt que de détourner le regard des relations inégales entre les sexes (et les générations) au sein de l'exploitation familiale pour mieux préserver cette dernière, elle invite au contraire à s'y intéresser comme "un des enjeux majeurs du devenir des agricultures familiales au Nord comme au Sud" et à "activer des espaces de négociation internes aux familles" de façon à penser des relations plus

favorables à l'égalité tout en ne remettant pas en question le caractère familial et collectif au sein des exploitations. (Guétat-Bernard, 2014).



Est-ce une question pour le développement agricole ?

Les 5R : Reconnaître, réduire, redistribuer, représenter, récompenser

La rémunération n'est donc pas une solution revendiquée par les organisations impliquées sur les questions de travail non rémunéré ou bien est circonscrite au travail de soin rémunéré. Les 5R mettent l'accent sur cinq leviers d'action largement défendus par les organisations de défense des droits des femmes (Oxfam, 2021) : Reconnaître, Réduire, Redistribuer, Représenter, Récompenser le travail de soin¹.

¹ L'Organisation Internationale du Travail a élargi le concept des 3 R "Reconnaître, Réduire, Redistribuer" pensé par Diane Elson en 2008 en ajoutant deux R, Représenter et Rémunérer (Butt Anam Parvez et al, Oxfam, 2021).

→ La protection sociale est-elle la solution ?

	La reconnaissance implique de rendre visible la contribution de toutes les formes de travail de soin (rémunéré et non rémunéré) à la société et l'économie. Cela suppose des politiques publiques, des allocations budgétaires et des collectes de données quantitatives et qualitatives qui permettent de reconnaître le soin comme un élément fondamental de l'économie et de sécuriser des investissements dans l'économie du soin.
	La réduction inclut la diminution de la pénibilité des tâches de soin qui demandent le plus de temps et de travail (collecte d'eau et de bois de chauffe) afin de libérer du temps pour les filles et les femmes de sorte qu'elles puissent participer à la vie sociale, économique et politique.
	La redistribution signifie veiller à ce que la responsabilité des soins non rémunérés soit partagée plus équitablement entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre le gouvernement, les entreprises, les communautés et les ménages.
	La représentation est l'inclusion significative des aidants (non rémunérés et rémunérés) et des bénéficiaires de soins dans les processus de prise de décision sur les budgets, les planifications et dans le dialogue social, en veillant à ce que leurs droits, leurs besoins et leurs contributions soient pris en compte dans ces processus.
	La rémunération consiste à s'assurer que les travailleurs sociaux rémunérés soient correctement rémunérés pour leur travail par les employeurs et les pouvoirs publics, avec des revenus stables, un salaire décent pour des horaires raisonnables et des droits à la protection sociale et aux prestations sociales pour les aidants.

Références

- Droy Isabelle, Bidou Jean-Étienne. 2022. "Sortir de l'invisibilité : inégalités de genre dans les agricultures familiales en Afrique de l'Ouest", dans *Mondes en développement*, 2022/1 n° 197 | pages 21 à 40, <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2022-1-page-21.htm>
- Guétat-Bernard Hélène (coord.), 2014. *Féminin, masculin, genre et agriculture familiale*, édition Quae, 2014 <https://www.quae.com/pro-duit/1237/9782759221646/feminin-masculin>
- Mechali Z, Treyer S. 2015. "Soutenir les agricultures familiales : pour l'efficacité et l'équité", dans *Regards sur la Terre*, 2015, Sous la direction de Anne PAUGAM, Teresa RIBERA, Laurence TUBIANA, Rajendra K. PACHAURI
- Le Faso.net, *Travail non rémunéré Un ouvrage de Dr Barbara Ky décortique la problématique*, interview de Barbara Ky le 22 juillet 2019 <https://www.youtube.com/watch?v=ldxlFmSUBh4>
- *Travail, genre et sociétés*, 2021/2, n°46, "Controverse : Rémunérer le travail domestique : une stratégie féministe ? " dossier p173 à 206 <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2021-2.htm>
- Oxfam. Butt Anam Parvez, Castro Bernardini, Maria Del Rosario, Parkes Amber, Paz Arauco, Veronica Seghaier, Roula Sharmishtha Nanda, *Care Policy Scorecard: A tool for assessing country progress towards an enabling policy environment on care*, Oxfam <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621287/bp-care-policy-scorecard-240921-en.pdf?sequence=17>





Explorez
le sujet en suivant les flèches de votre choix



→ Qu'est-ce que le travail non rémunéré ?

→ Qui concerne-t-il ?

→ Quel rôle jouet-il ?

→ Est-ce une question pour le développement agricole ?

→ La protection sociale est-elle la solution ?

→ D'où vient-il ?

i Méthode

i Bibliographie

i Glossaire